MEDITERRANEE

leo lagrange

FEDERATION

# Projet Pédagogique

*ALAE Jean Jaurés*

*2020 - 2021*

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES

# SOMMAIRE


Présentation de la structure ..... 3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET ..... 3
Champs d'action du projet ..... 3
Caractéristiques ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Territoire de vie ..... 4
La structure ..... 5
Les dispositifs ..... 6
LE PUBLIC VISE ..... 7
Caractéristiques par tranche d'âge ..... 7
LES OBJECTIFS DU PROJET ..... 9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange ..... 9
Les objetifs du PEL - PEdT ..... 10
Les objectifs du Plan Mercredi ..... 11
Le projet de direction ..... 12
Les objectifs généraux ..... 13
Les projets d'activités ..... 14
Les projets d'enfants ..... 14
LES MOYENS ..... 15
L'équipe pédagogique ..... 15
LA DIRECTION : ..... 15
LES ANIMATEURS : ..... 15
Les partenaires : ..... 16
La vie quotidienne à l'ALAE ..... 17
L'EVALUATION ..... 20
Les outils d'évaluation ..... 20
La Charte de qualité ..... 20
Les réunions d'équipes ..... 20
Les Bilans d'activités ..... 21
Questionnaire aux parents ..... 21
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ..... 22
Les moyens ..... 22
Nos engagements ..... 22
La Fédération Léo Lagrange Fédération ..... 23
La Délégation Nationale Enfance ..... 24

# L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

## Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre** ».

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

## Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

La cité de Vernet Salanque est située dans le quartier du Moyen Vernet, accolée aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès.

Ce quartier est inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population, très cosmopolite, regroupe toutes sorte de nationalités

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.

## Territoire de vie

Dans le cadre du PNRU d'important travaux ont été réalisés avec des programmes de reconstruction et de diversification de l'habitat mais la population reste majoritairement dans une situation précaire Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville

Elle fait les frais de beaucoup de délinquance et trafic en tout genre.

*La population, très cosmopolite, regroupe toutes sorte de nationalités*

*Composition du quartier :*

- *Quelques commerces,*
- *un poste de police municipale,*
- *une école maternelle et primaire,*
- *un centre social,*
- *les accueils de loisirs*
- *et un point jeune*

*constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.*

## La structure

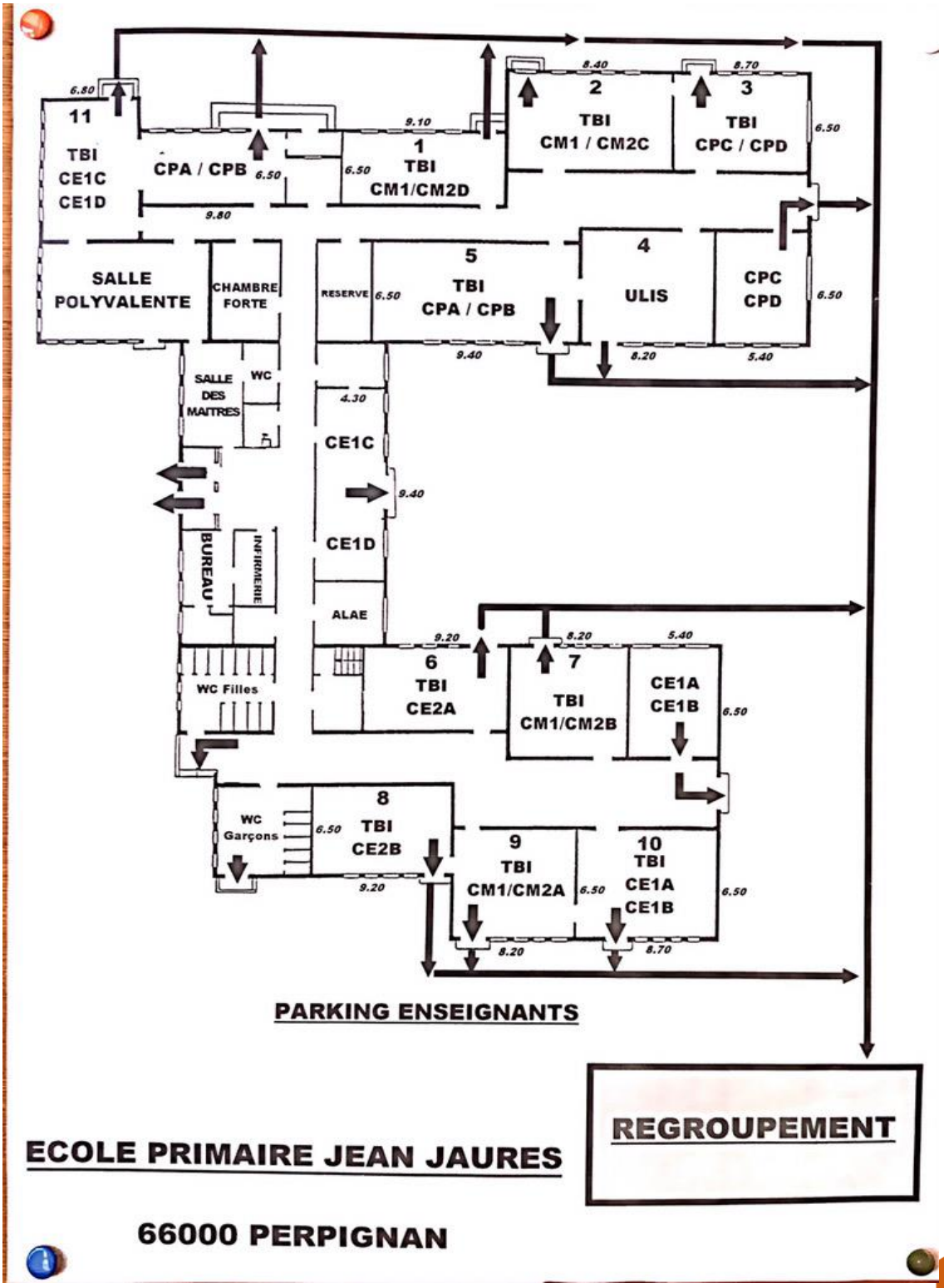

## Le groupe scolaire Jean Jaurès comprend :

- L'école maternelle Jean Jaurès, chemin del Vives
  Direction Cécile Noel 180 enfants
- L'école élémentaire Jean Jaurès, chemin del Vives
  Direction Hamed Hamami 235 enfants
- Un bâtiment ALSH (3 salles d'activité dont une cuisine et des WC)
- Un bâtiment réservé à la restauration (self coté primaire et cantine coté maternelle)
- Les espaces extérieurs (cour devant le bâtiment solaire, un terrain de sport devant le bâtiment de la restauration et un jardin devant l'ALSH)

Locaux utilisés par la structure :

L'ALAE est situé dans l'école primaire Jean Jaurès, les locaux que nous disposons sont :

- Une grande salle polyvalente,
- Espaces sanitaires de l'école
- Le centre de loisirs primaire (trois salles + une cuisine + WC)
- Tous les espaces extérieurs,

**Effectifs du périscolaire** :

## Les dispositifs

| | Type d'accueil | 5 ½ -7 ans CP/ CE1 | 8-9 ans CE2 | 10-12 ans CM1/CM2 | ULIS | TOTAL * |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole | Périscolaire | 11/9 | 10 | 6/7 | 2 | 45 + 25 |
| | (midi + soir) | 4/6 | 6 | 3/5 | 1 | |
| | TOTAL | | | | | 70 |

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
  - Projet Educatif De Territoire
    - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
      - APU
      - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

# LE PUBLIC VISE

L'ALAE accueille des enfants âgés de 5 ans ½ à 12 ans, scolarisés en école élémentaire.
Ils habitent le quartier pour la plupart, exception faite de quelques enfants qui ont une dérogation car ils ont ou les parents qui travaille sur perpignan ou qu'ils ont des grands parents dans le quartier
Les enfants sont issus de familles aux origines diverses ayant parfois des rapports difficiles avec la langue française.
De ce fait, certains enfants sont en difficultés scolaire et/ou sociale.
Les revenus par ménage y sont particulièrement bas.
Le quartier étant particulièrement sujet à diverses violences et/ou trafic, les enfants ont besoin d'être mis en confiance et surtout que l'équipe pédagogique soit juste dans sa façon d'être.
C'est un public qui a besoin de cadre mais aussi de beaucoup d'attention.

Les enfants qui sont au périscolaire sont très peu issus de familles monoparentales et ou les mères sont au foyer et le père travaille.

## Caractéristiques par tranche d'âge

| Besoin… | De 6 à 9 ans | De 10 à 12 ans |
|---|---|---|
| D'imitation/ de création | Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.<br>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement. | Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.<br>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création. |
| de fiction, imaginaire/ de réel | Jeux symboliques<br>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification. | Possibilité d'intérioriser, rêverie.<br>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire). |
| De socialisation/ d' « autonomie » | Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.<br>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte. | Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.<br>Envie d'indépendance, responsabilité |
| D'aimer, d'être aimé/ | L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants. | Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents. |
| De mouvement | L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles | |
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.<br>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe. | Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère. |

| | | |
|---|---|---|
| D'activité/ de « ne rien faire » | Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace…). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. | La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité. |
| | Il veut parfois **s'isoler pour se situer en observateur du monde**, des autres, **intérioriser ses expériences**.<br>➢ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes<br>➢ Milieu riche en secteur, en bruits naturels<br>➢ Possibilité de silence<br>➢ Aménagement permettant de se reposer<br>➢ Rythme d'activité le plus individualisé possible<br>➢ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux | |

## Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **l'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer… ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local…

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires…). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

## Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets…)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

### Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.
Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.
Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC…),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants…)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).
Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.
Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

*Les effets attendus*
La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

## Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Sur le quartier, l'accueil de loisirs jean Jaurès est fermé les mercredis, les enfants peuvent aller à Diaz ou au Bas Vernet.

# Le projet de direction

Le projet de direction est une vue d'ensemble de l'ALAE, Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Jean Jaurès.

Il retranscrit l'organisation mise en place durant les temps périscolaires. Il permet de comprendre le sens et les conditions de nos actions.

Mon projet de direction reste en corrélation avec le projet éducatif local de la ville, celui de Léo Lagrange et est en lien avec la situation du quartier Vernet salanque.

Permettre aux enfants d'avoir une ouverture sur l'extérieur et de sortir de leur mode de vie de « quartier » est ma priorité.

Leur transmettre un savoir vivre ensemble et accepter les différences dans le respect d'autrui est aussi une des choses non négociables dans notre ligne de conduite.

## Les objectifs généraux

| Objectif Généraux | Objectifs Opérationnels | Moyen à mettre en place par l'équipe |
|---|---|---|
| Privilégier le bien-être de l'enfant | Prendre en compte le rythme de l'enfant | Les animatrices et animateurs sont à l'écoute des besoins des enfants et favoriser leurs envies et leurs choix |
| -Développer les capacités individuelles | -Utiliser la musique et la danse pour amener l'enfant à développer ses capacités (physiques et mentales) | -Danse |
| -Développer l'expression artistique | -Réaliser une production à travers une écriture en développent l'imagination, la sensibilisation visuelle et favoriser des situations d'expression et de communication | -Le Graff |
| -Permettre aux enfants de s'enrichir et s'épanouir comme citoyens dans le respect de l'environnement et sa sensibilisation | - Permettre aux enfants d'observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter, communiquer, s'entre aider, acquérir des connaissances... et leur permettre de s'approprier le lieu. Le potager-jardin est alors utilisé comme un outil riche d'innombrables potentialités éducatives, un support parfait pour inciter à la découverte et à l'expérimentation. | -L'éco-jardinage |
| -Développer la créativité, la motricité fine, la concentration et la découverte sensorielles | -Connaitre les différent matériaux et support, mettre en pratique les différentes techniques | -L'art plastique et activité manuelle |
| Participer à la construction d'une citoyenneté active par l'apprentissage du vivre ensemble | Développer la notion d'ouverture aux autres qui nous entourent. | Mettre en place des règles de vie qui développeront le respect, l'autonomie et responsabiliser l'enfant en sociabilisant dans le respect de chacun |
| Développer le lien avec les familles | Participer au conseil d'école<br>-Communiquer sur des temps formels et informels<br>-Afficher les informations | -Programme d'activités Diffuser aux familles<br>-Présentation des projets aux conseils d'école<br>-Echanges avec les familles sur les temps d'accueil |

## Les projets d'activités

La directrice, coordonne, suit les animatrices et animateurs sur l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation

Depuis le COVID 19 l'école et l'ALAE n'ont pas réellement de projet en commun pour l'instant et sont en attente de nouveaux protocoles.

## Les projets d'enfants

L'équipe d'animation a mis en place un sondage permettant de faire des projets sur des thèmes ou techniques intéressant les enfants.

Les activités proposées par les enfants ont beaucoup été du football pour les garçons et de l'activité manuelle et dessin pour les filles.

Leurs propositions ont été rajoutées au programme.

# L'équipe pédagogique

## LA DIRECTION :

Séverine Vivas, directrice, diplômée d'un BAFD

La directrice de l'ALAE est également sur la structure extrascolaire de l'ALSH Jean Jaurès l'été pour une continuité éducative.

- La directrice veille au bon fonctionnement De l'accueil de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association auprès des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Elle organise, avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre
- Participe en totalité aux conseils d'école, a des réunions pour des projets avec les partenaires et instituteurs (trices), aux réunions EPS qui consistent à faire le point sur les enfants en difficulté scolaire et sociale suivis par la DRE et des réunions d'accompagnement d'enfants rencontrant des difficultés à l'école afin de mettre un protocole de suivi avec la psychologue des écoles de quartier en lien avec institutrices(teurs), le directeur, les parents et la directrice.

## LES ANIMATEURS :

**L'équipe du midi :**

Une équipe composée de 3 animateurs sur les temps méridiens pouvant aller jusqu'à 4 si les effectifs sont en hausse et selon un taux d'encadrement d'1 animateur pour 14 enfants.

| Nom, Prénom | Diplômes |
|---|---|
| BOUTHORS Lucille | BAFA , BAFD en cours |
| BONNAUD Manon | BAFA |
| GRACIES Andy | BAFA |
| | |

**L'équipe du soir :**

Le taux d'encadrement étant d'1 animateur pour 18 enfants, 2 animateurs composent l'équipe d'animation le soir pour la garderie et l'aide aux devoirs.

- BOUTHORS Lucille
- BONNAUD Manon

La préparation des différents temps d'accueil se fera autour de réunions d'information, de préparation et de formations une fois tous les 15 jours

Le rôle des animateurs :

L'équipe d'encadrement s'engage à mettre en place le projet pédagogique et a un rôle éducatif et d'accompagnement des enfants dans le cadre des différents temps périscolaires.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'animation ALAE s'engage à :

- Être à l'écoute des enfants et être attentive à leur attitude et à leur langage.
- Avoir un langage et une attitude correcte, avec les enfants
- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en « initiant » l'enfant à se servir correctement de ses couverts.
- Veiller à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent de tout.
- Veiller au bien-être des enfants, à leur sécurité physique, morale et affective,
- Respecter le choix des enfants,
- Avoir connaissance des fiches sanitaires des enfants, PAI
- Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence,
- Aménager et ranger régulièrement les locaux
- Permettre l'apprentissage, le savoir-faire, le savoir être, inciter, mais ne pas forcer.
- Être attentive au niveau sonore produit dans l'espace de restauration. Ne pas laisser le bruit dominer le reste.
- Aménager et ranger régulièrement les locaux (régie, meubles de rangement, espaces Thématiques, locaux, affichage, décoration.

## Les partenaires :

Les premiers partenaires éducatifs sont, bien entendu, les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

HORS VILLE

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité…)
- L'école : échanges, discussions avec les instituteurs sur les enfants les activités lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement du centre et de l'ALAE
- Éducateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur l'ALAE
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure
- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs)

VILLE :

- Les cantinières.

- Un agent d'entretien régulier, les agents du CTM pour la laverie et les divers problèmes, les ATSEMS.

- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.
- Le service des sports pour une éventuelle intervention.
- Les autres directeurs des centres de la ville

LES PRESTATAIRES :

- Les transports, les bus de ville ou les compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties, achats de matériels.
- La restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

## La vie quotidienne à l'ALAE

**Description des différents temps de la journée :**
Les différents temps de la journée se veulent en collaboration avec les différents acteurs qui interviennent sur l'école, enseignants, personnel mairie, équipe pédagogique, soit :

- L'équipe ALAE (direction et animateurs), responsable de l'aspect pédagogique et de l'organisation des effectifs, des repas et des séances d'animation.
- L'équipe scolaire et périscolaire pour une collaboration et un suivi des enfants quasi quotidien afin d'avoir une cohésion éducative.
- Les responsables mairie et leurs équipes afin d'assurer des conditions d'accueil et de service du repas dans les meilleures conditions.

### ➢ La garderie du matin : de 7h45 à 8h45

Formule d'accueil proposée aux familles le matin avant la classe.
Ce temps d'accueil est géré et organisé par la ville.

### ➢ La garderie du midi : de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 14h

Un temps d'accueil qui est géré par la directrice ALAE (peu de demande sur la structure à ce jour).
Les enfants inscrits à cette formule de garde, peuvent bénéficier de tous les temps d'accueil sans surcoût pour les familles.

### ➢ L'accueil méridien : de 11h45 à 14h

Il permet aux enfants inscrits en service de restauration de participer à diverses activités ludiques, sportives, artistiques et pédagogique.

### ➢ La garderie du soir : de 17h00 à 18h15

17H00 récupération des enfants nous attendant avec leurs instituteurs (la classe se termine à 16h45).
Lors d'une réunion d'information, les parents présents ont demandé unanimement ma mise en place d'un temps de devoirs à l'ALAE.
Les départs échelonnés sont possibles après 17h50.

Un temps d'accueil qui est divisé en 2 groupes :

- les CP/CE1 dans la classe à côté du bureau ALAE
- les CE2/CM1/CM2 dans la salle polyvalente

A la demande des parents les devoirs se font le lundi, mardi et jeudi
Le vendredi un temps de jeux de société ou autres est mis en place.

**L'organisation de l'accueil méridien s'organise sur trois temps fort :**

1. **L'appel**

La liste d'appel est divisée en 3 groupes :

- les CP /CE1, se regroupent sous le préau
- les CE1/CE2, se regroupent dans le couloir près du bureau ALAE
- les CM1/CM2, se regroupent dans la salle polyvalente

L'animateur garde le même groupe toute la semaine puis une rotation se fait chaque lundi afin de permettre aux enfants de faire les diverses activités proposées par les 3 animateurs.

Cette organisation a été mise en place lors de la crise sanitaire COVID19 en corrélation avec l'équipe scolaire. De cette façon nous limitons le brassage des classes dans les activités et la cantine.

Il s'est avéré que se fonctionnement convienne également pour l'année même hors crise sanitaire.

2. **Le repas**

La capacité du self est de 42 places. Il permet aux enfants de L'ALAE de manger en un seul service. Cependant, les enfants viennent par a intervalle de 5 à 10 min entre chaque groupe de manière à fluidifier le self et à permettre une meilleure gestion du temps de repas et des groupes.
Chaque groupe est sur une même rangé de table :

- CM1/ CM2 rangé coté desserte (1er groupe en rentrer dans la cantine)
- CE1CE2 rangé du milieu (2eme groupe à rentrer dans la cantine)
- CP/CE1 rangé de droite (3eme groupe à rentrer dans la cantine)

Ce même ordre est respecté pour aller à la desserte, une fois le groupe passé à la desserte, il sort pour partir aux WC et en activités

**Attention :** en temps de crise sanitaire COVID19 les enfants ne peuvent être plus de 4 par table tout en favorisant ceux qui sont dans la même classe à une même table.

3. **Les activités**

Chaque groupe part avec son animateur de la semaine dans l'espace dédié à l'activité de celui-ci.
Les activités proposées sont diverses et variés, culturelle, artistiques, sportives…etc.
Le fait que les animateurs changent chaque semaine de groupe, permet aux enfants d'avoir une grande diversité d'activités proposées à chaque tranche d'âge. Mais aussi une meilleure gestion du temps d'activités et de proposé des activités de qualité.

**Les moyens financiers :**

Le budget est de 0,20 centimes par heure et par enfant (midi et soir)

Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire

- Alimentation
- Matériel pédagogique
- Matériel de bureau
- Produit d'entretien
- Pharmacie
- Sorties

**Les moyens matériels :**

Le matériel pédagogique est pas mutualisé avec l'école sauf (tapis, matériel de motricité)

Le matériel pédagogique pour faire les activités mis à disposition des animatrices et animateurs est acheté avec le budget pédagogique.
Afin de favoriser l'autonomie des enfants chaque matériel utilisé en activité est nettoyé et arrangé par les enfants accompagnés de leurs animatrices(teurs)

Le matériel d'activités manuelle et art plastique est stocké sur l'accueil de loisirs et tout ce qui est sport dans la régie à côté de la cantine.

**Communication :**

Un panneau d'affichage est positionné à l'entrée de l'école mais à cause du covid 19 les sorties de classe se font devant l'école et les parents n'ont plus accès sauf ceux de la garderie car ils viennent jusqu'au petit portail pour les récupérer.

Le programme est donné à chaque enfant inscrit en cantine.

**Avec les partenaires**

Les coordonnateurs du service enfance de la mairie de Perpignan qui viennent vérifier si tout se passe bien.
Avec l'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

## Les outils d'évaluation

### La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

## Les réunions d'équipes

La directrice, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.
Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.
(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions en début d'année).
Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.
Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.
Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.
Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outils de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.
Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

## Les Bilans d'activités

Les bilans d'activités avec l'équipe d'animation se font en fin de chaque cycle sur papier qui me permet de remplir le bilan général de l'année. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

## Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).
Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.

# L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

## Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Séverine VIVAS, la directrice de l'accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet à la directrice d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc…)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

## Nos engagements

*Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.*

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs

# La Fédération Léo Lagrange Fédération

**Léo Lagrange est né** le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.

**Elu député le 8 mai 1932** à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, créé le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

**Afin de permettre au plus grand nombre** de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

**A la déclaration de guerre en 1939**, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire**, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative** : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie**. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.
Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.
L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais

de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

### La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.
Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.
Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de Jaurès. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.
Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

MOTEL À
INSECTES

**Léo Lagrange Méditerranée**
Séverine VIVAS
Chemin del Vivès
https://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-jean-jaures/
jaures.perpignan@leolagrange.org